



CONCESSION DE CORPS OU CINERAIRE AU CIMETIERE DE LONAY

Type de concession : (cochez ce qui convient)

Concession simple 100 x 200 cm

Concession double 200 x 200 cm

Les tombes cinéraires 80x80cm sont prévues à la ligne uniquement. Les concessions simples peuvent accueillir 1 cercueil ou plusieurs urnes funéraires. Les concessions doubles peuvent accueillir deux cercueils.

Défunt(e) :

Prénom : _____

Nom : _____

Année naissance – année décès : _____

Pour les concessions doubles, un second formulaire sera à remplir au moment du décès de la seconde personne.

Succession / personne responsable : (adresse pour facturation)

Nom et prénom : _____

Adresse (rue+no / ville+NPA) : _____

Téléphone : _____

Prix des concessions

Tels que fixés dans le règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière du 26.04.2004.

Prix pour les personnes domiciliées à Lonay ou y ayant vécu durant au moins 20 ans :

- taxe forfaitaire pour une concession simple : CHF 2'500.-
- renouvellement pour 15 ans CHF 1'250.-
- taxe forfaitaire une concession double : CHF 5'000.-
- renouvellement pour 15 ans CHF 2'500.-

Prix pour les non-résidents : (uniquement sur décision spéciale de la Municipalité)

- taxe forfaitaire pour une concession simple : CHF 3'200.-
- taxe forfaitaire pour une concession double : CHF 7'000.-

L'attribution de la concession et ces conditions d'octroi seront confirmées par un courrier municipal.

Lonay, le _____ Signature : _____